

## Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue par TEAMS le

Mardi 30 novembre 2021 à **18 h 45**

1.	Ouverture de l'assemblée	18 h 51 ouverture.
2.	Parole au public	Pas de public
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Propose : Stéphanie Simard Appuie : Isabelle Des Groseillers <b>Résolution : CE-A-V-11-2021-317</b>
4.	Lecture et adoption du procès-verbal du 26 octobre 2021	Madame Isabelle Des Groseillers demande une modification et un ajout au point 13.  Propose : Madame Pascale Mignot Appuie : Madame Isabelle Des Groseillers <b>Résolution : CE-A-V-11-2021-318</b>
5.	Formation obligatoire de tous les membres du conseil d'établissement	La formation des nouveaux membres a été complétée. Les fiches techniques seront acheminées selon les points à l'ordre du jour.
6.	Consultation sur le calendrier scolaire 2022-2023	Monsieur Martin Masse explique la consultation et mentionne qu'il laisserait la consultation aux enseignants pour qu'ils puissent choisir selon leur organisation.  Madame Julianne Dugas mentionne que les enseignants sont aussi consultés et que les parents doivent se prononcer.  Discussions diverses.  Scénario # 1 pour le début d'année Semaine A pour la semaine de relâche Semaine D pour le congé des fêtes

		Résultats acheminés au CSSMI.
7.	Projet éducatif et analyse des résultats 2020-2021	<p>Madame Julianne Dugas explique le projet éducatif 2020-2021. En janvier, le document sera travaillé par l'équipe dans le but de préparer le du projet éducatif 2022-2023.</p> <p>Elle présente les cibles et objectifs visés par le projet éducatif.</p> <p>Madame Stéphanie Simard présente les résultats en musique. Elle mentionne que la matière « <i>Théorie Dictée Solfège</i> » peut comporter des échecs puisque cette matière est vue sur 2 ans et que le cycle se termine en 1<sup>re</sup> secondaire. Sinon, dans l'instrument principal, tous les élèves sont en réussite.</p> <p>Madame Julianne Dugas explique les résultats obtenus en juin 2021 en français et en mathématique, par niveau.</p> <p>Madame Pascale Mignot mentionne que le partage des résultats est très intéressant. Elle désire connaître le pouls des enseignants en regard du changement des critères de la réussite assurée et des impacts que ces critères pourraient avoir sur les élèves des nouvelles cohortes. Est-ce qu'il est plus complexe pour les enseignants d'obtenir la même qualité d'enseignement et le même suivi au niveau des élèves.</p> <p>Madame Vanessa Filion mentionne que pour maintenir le niveau de réussite assurée, cela demande un niveau d'effort plus soutenu. Nous avons moins d'élèves qui dépassent les attentes mais plutôt qui y répondent. Il faut déceler rapidement les enfants qui ont des difficultés pour leur apporter l'aide nécessaire. Cela se vit bien pour le moment et les enseignants sont satisfaits des résultats.</p> <p>Madame Marie-Annik Dion enseigne le piano en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, elle est en accord avec la réussite assurée, mais il faut mettre en place des mesures adaptatives afin que tous les élèves soient en réussite. Elle mentionne qu'avec ces nouveaux critères d'admission des enfants, en ouvrant nos portes à la réussite assurée, éventuellement, on va réussir à</p>

			<p>former des trésors musiciens, passionnés. Ils auront peut-être quelques difficultés académiques, mais nous leur apporterons l'aide nécessaire.</p> <p>Monsieur Martin Masse mentionne qu'il faudra toujours renforcer l'aide, mais demande si les enseignants pensent que nous en resterons à un niveau académique similaire ou cela pourrait changer dans les prochaines années.</p> <p>Madame Marie-Annik Dion mentionne qu'elle ne pense pas que cela va changer. Il faut que les parents s'impliquent, continuer de faire les rencontres de parents, expliquer l'importance d'encadrer les enfants. Même si l'élève a des difficultés, si le parent est en arrière, tout est possible.</p> <p>Discussions diverses en regard des cohortes à venir.</p> <p>Monsieur Martin Masse demande si au niveau comportemental il y a une différence entre les anciennes cohortes et les nouvelles cohortes.</p> <p>Madame Marie-Annik Dion mentionne qu'elle aime ces différences, ça met de la vie!</p> <p>Madame Pascale Mignot remercie Madame Vanessa Fillion et Madame Marie-Annik Dion pour les éclaircissements.</p> <p>Discussions en regard des élèves qui quittent Arthur-Vaillancourt pour le retour aux écoles régulières.</p> <p>Madame Sarah Marier mentionne qu'il y a eu 3 départs l'an dernier, une élève au privé, un déménagement et un retour à une école de quartier.</p>
8.		Mesures budgétaires 2021-2022	<p>Madame Julianne Dugas explique les mesures budgétaires reçues. Il y en a de nouvelles qui seront ajoutées ultérieurement.</p>

			<p>Monsieur Martin Masse demande quelles sont les intentions quant aux mesures budgétaires informatiques.</p> <p>Madame Julianne Dugas mentionne qu'au retour des fêtes les décisions prises quant aux prochaines dépenses.</p>
9.		<p>Demandes annuelles à La Fondation Au Diapason</p>	<p>Madame Julianne Dugas mentionne que les demandes annuelles à la Fondation ont été adoptées lors de la dernière rencontre.</p> <p>Elle mentionne la revente des claviers lors du retour à l'école Arthur-Vaillancourt.</p> <p>Madame Pascale Mignot mentionne que lors de la rencontre d'information FMI pour le secondaire, lorsqu'on pose la question au niveau du piano acoustique à la maison, il a été répondu que le piano acoustique n'est pas obligatoire à la maison. Elle se demande pourquoi cette exigence ne se reconduit pas au secondaire.</p> <p>Madame Julianne Dugas communiquera avec la PST pour valider cette information. À suivre.</p>
10.		<p>Concert virtuel de Noël 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Enregistrement</li> <li>-Diffusion</li> </ul>	<p>Monsieur Mathieu Déziel, président de la Fondation, est présent afin de nous informer quant au concert et à sa diffusion.</p> <p>Il explique comment se porte la Fondation, comment ils ont redéfini le soutien apporté au programme.</p> <p>Enregistrements sous diverses formes dans les jours précédents le 22 décembre.</p> <p>Liens du concert en vente sur la plateforme Yapla au coût de 30 \$. Le concert sera mis en ligne le 22 décembre à 19 h 30 et sera disponible jusqu'au 4 janvier 2022.</p> <p>Un DVD sera mis en vente le 5 janvier via la plateforme Yapla pour une période de 2 semaines et sera livré à l'école à la fin du mois de janvier.</p>

		<p>Question de Madame Isabelle Des Groseillers, pour les élèves du groupe 591, qu'advient-il du tournage du 2 décembre afin de les inclure puisqu'ils seront en isolement lors du tournage.</p> <p>Madame Marie-Annik Dion mentionne qu'en cours d'atelier, Madame Rébecca Brouillard pourrait les enregistrer et les intégrer au lipdub.</p> <p>Madame Julianne Dugas mentionne qu'il n'est pas possible de reporter la captation du Lipdub, au niveau de la Ville, des permis de captation par drone, rue fermée, etc.</p> <p>Discussions diverses.</p> <p>Le concert en présentiel reviendra dès que possible.</p> <p>La partie Lipdub sera ultérieurement diffusée sur le Facebook du CSSMI.</p> <p>Monsieur Mathieu Déziel mentionne que le lien n'est pas réservé aux parents de l'école. Il peut être acheté par tous, centres de personnes âgées, etc., afin que le plus de gens possible puissent en bénéficier.</p> <p>Questions de Madame Isabelle Des Groseillers quant aux concerts en présentiel et en virtuel.</p> <p>Réponses de Madame Julianne Dugas en ce sens, gestion des risques, passeports vaccinaux, déménagement, etc. Clin d'œil à l'année actuelle vécue.</p> <p>Monsieur Martin Masse mentionne qu'en tant que résident de Ste-Thérèse, il y a un très grand sentiment d'appartenance, peut-être la Ville pourrait-elle faire un effort additionnel quant à la diffusion ultérieure du concert et aux demandes de financement.</p>
--	--	---

			Commentaires divers de Madame Pascale Mignot.
11.		Activités et sorties éducatives (à approuver s'il y a lieu)	Propose : Madame Isabelle Des Groseillers Appuie : Madame Marie-Annik Dion <b>Résolution : CE-A-V-11-2021-319</b>
12.		Information du comité de parents	Madame Pascale Mignot fait état de la dernière rencontre (25 novembre).  Elle mentionne que le commentaire de Monsieur Julien Bélisle a été adressé au CSSMI en regard de la consultation sur l'OS-01 pour l'ajout de la fratrie aux critères d'admission à l'école Arthur-Vaillancourt.
13.		Information de la direction	Covid : Madame Julianne Dugas fait état de la situation actuelle. Elle est sous contrôle, mais plus active, nous avons une classe de fermée et quelques électrons positifs dans quelques classes. Les tests d'autodépistage sont remis aux enfants à la demande de la Santé Publique.  Déménagement : Annonce du déménagement à la relâche. Rupture de matériaux, manque d'employés, certains sous-traitants quittent le chantier sans avoir terminé les travaux etc.  Si l'école n'est pas prête pour la relâche, le déménagement se tiendra en fin d'année.  Divers commentaires en regard des rénovations.  Madame Pascale Mignot mentionne que depuis plusieurs semaines, au niveau des élèves, on sent des tensions. Les élèves semblent ne pas s'acclimater aussi bien qu'on le pense. Il y a une prise de conscience à être faite à ce niveau.  Elle mentionne également qu'au niveau de la Covid, il lui a été rapporté que certains parents ne font pas tester les enfants et les retournent à l'école. Mise en garde sur ce point.

			<p>Madame Julianne Dugas mentionne qu'il ne nous est pas possible d'exiger la confirmation du dépistage des enfants.</p> <p>Conversations diverses.</p> <p>Madame Audrey Linteau travaillant au CISSS, au niveau de la Covid, transmettra les commentaires émis en regard des directives qui ne sont toujours pas claires.</p> <p>Monsieur Martin Masse demande si la direction pourrait recommander certaines mesures aux parents en regard de la Covid et de la captation des concerts et des vacances en confinement.</p> <p>Madame Julianne Dugas mentionne que le tout sera mentionné au P'tit Mozart qui doit être acheminé cette semaine.</p>
	13.1	Information des enseignants	<p>Madame Stéphanie Simard mentionne que le rappel aux parents serait idéal en ce temps très occupé et de captation du concert.</p> <p>Elle mentionne que tout va très bien, en préparation pour le Lipdub, tout est en branle pour un beau concert de Noël.</p> <p>Madame Marie-Annik Dion mentionne que la musique et les choristes sont déjà enregistrés pour le Lipdub.</p> <p>Les rencontres de parents de novembre se sont bien passées.</p> <p>Elle mentionne que l'équipe des musiciennes est relativement nouvelle et que c'est une très belle équipe qui travaille très bien en collaboration. Un bel atout pour l'école.</p> <p>Madame Vanessa Filion mentionne que tout se passe bien. Au niveau des évaluations, le blitz des premières évaluations est terminé, on ne lâche pas, on garde le moral.</p>

			<p>Madame Marie-Annik Dion mentionne que les examens de l'UQAM se tiendront sous peu, les dates sont incluses au P'tit Mozart. Les pianistes pourront faire leur examen sur le piano acoustique du gymnase.</p> <p>Madame Julianne Dugas cite Madame Dion : On n'a pas de contrôle sur le vent, mais on peut toujours ajuster nos voiles.</p> <p>Citation de Monsieur Coelho.</p>
	13.2	Information des employés de soutien	<p>Transport / Navettes – Tout va bien, les élèves sont très autonomes.</p> <p>Paniers de Noël – Très belle participation des familles.</p> <p>Vacances / isolement et travaux – Messages faits aux familles. Quelques enfants seront en isolement jusqu'à la semaine du 24 janvier 2022.</p>
	13.3	Information du représentant à La Fondation	<p>Madame Julianne Dugas mentionne que Monsieur Mathieu Déziel a fait le suivi lors du point sur le concert de Noël.</p>
14.		Sujets divers	<p>Aucun ajout.</p>
15.		Courrier	<p>Aucun courrier.</p>
16.		<p>Levée de l'assemblée</p> <p>Prochaine rencontre : Janvier 2022</p>	<p>Madame Julianne Dugas mentionne que la rencontre du 14 décembre sera retirée du calendrier des rencontres.</p> <p>Propose : Madame Isabelle Des Groseillers Appuie : Madame Vanessa Filion 21 h 10</p> <p style="text-align: right;"><b>Résolution : CE-A-V-11-2021-320</b></p>

Légende : C= Consultation I= Information  
Doc= Documents

D= Adopté  
TNI= Projection

P= Approuvé